



Délégation de l'Union européenne  
au Burundi



Banque Européenne  
d'Investissement

Bujumbura, le 9 février 2015

### COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

#### *Signature des conventions de financement relatives aux projets "Aménagement du complexe hydroélectrique de Jiji et Mulembwe" et "Appui de Transition au Secteur Energie"*

L'Ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Burundi, M. Patrick SPIRLET et le Directeur du Département ACP de la Banque européenne d'Investissement (BEI), M. Patrick WALSH, en présence du Ministre des Finances et de la Planification du Développement Economique, M. Tabu Abdallah MANIRAKIZA, du Ministre de l'Energie et des Mines, M. Côme MANIRAKIZA et du Chef de Cabinet du Deuxième Vice-Président de la République, M. Pierre MUIPIRA, ont signé ce 9 février 2015 deux conventions de financement avec le Gouvernement du Burundi pour appuyer le secteur de l'énergie.

La première concerne le projet "Aménagement du complexe hydroélectrique de Jiji et Mulembwe" : l'Union européenne et la BEI contribuent en partenariat avec la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement, au financement d'un projet de grande envergure qui vise à produire 48 MW d'électricité, ce qui doublera la capacité nationale de production électrique. L'appui financier de l'Union européenne à ce projet s'élève à 30,5 millions d'euros, sous forme de don, ce qui représente environ 15% du financement global de 200 millions d'euros. La BEI participe à ce projet à hauteur de 70 millions d'euros à travers un prêt hautement concessionnel à l'Etat du Burundi. L'UE et la BEI couvrent ensemble 50% des besoins de financement de ce projet.

La seconde concerne le financement du projet "Appui de Transition au Secteur Energie" auquel l'Union européenne apporte une contribution de 11 millions d'euros sous forme de don. Cet apport est destiné à assurer la fourniture d'électricité (10 MW) pendant une période transitoire à partir de groupes électrogènes alimentés au gasoil. Cette énergie de transition de 10 MW couvre actuellement environ 25 % de l'énergie électrique mise à disposition de la population. Le Gouvernement du Burundi à travers la REGIDESO contribue à hauteur de 3 millions d'euros.

Le Directeur de la BEI, M. WALSH a souligné l'importance " du complexe hydroélectrique de Jiji et Mulembwe" pour la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, 2ème Génération, notamment dans le secteur de l'électricité considéré comme moteur essentiel de la croissance et du développement économique du pays. M. WALSH a par ailleurs rappelé que la BEI reste un partenaire de référence dans le secteur de l'énergie avec plus de 64 milliards d'euros d'investissement financés à travers le monde au cours des cinq dernières années.

Dans son allocution, l'Ambassadeur SPIRLET a indiqué que "l'Union européenne est pleinement consciente des difficultés que rencontre le Burundi " en matière d'approvisionnement électrique en soulignant "qu'une réponse appropriée à cette demande énergétique est attendue impatiemment autant par les entreprises que par les artisans et les particuliers". Pour répondre à cette préoccupation, l'Union européenne a prévu, dans le cadre du 11<sup>ème</sup> Fond Européen de Développement, un appui pour un montant indicatif de 105 millions d'euros.